



# LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

☒ : 1 impasse du Char Aquitaine.  
83 100 TOULON  
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)  
06.88.80.39.44  
✉ : [lagodasse83@orange.fr](mailto:lagodasse83@orange.fr)  
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.

Affiliée à l'A.N.C.V.



## FEVRIER 2016

*Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.*

☞ *Vendredi 5*

### **BOWLING**

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5 €.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €*

Animateur : Alain

☞ *Dimanche 7*

### **RANDONNEE « Notre Dame des Maures » à La Londe**

Randonnée pédestre de 4 heures 20, ↔ 13 km ↑↓ 260 m. Rendez-vous 9 heures 15, parking office tourisme de Hyères (fin d'autoroute). Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*

Animatrice : Jeanne

☞ *Dimanche 14*

### **ESCALADE**

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel d'escalade, casque et boisson.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 5 € -16 ans = 3.5 €*

Animateur : Christian

☞ *Dimanche 21*

### **RANDONNEE « les crêtes de Tanneron »**

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 16 km ↑↓ 490 m. Rendez-vous 9 heures, parking Midi-Multiples à Solliès-Pont (covoiturage possible à partir de Toulon). Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*

Animateur : Alain



☞ **Vendredi 26**

## **BOWLING**

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €*

Animateur : Alain

☞ **Samedi 27 ou Dimanche 28**

## **SKI « Auron ou Isola 2000 »**

Rendez-vous 6 heures, parking Casino La Valette pour regroupement en voiture. Déjeuner au restaurant d'altitude, prévoir équipements de ski, chaînes obligatoires. Tarif forfait : 33.5 €. Retour vers 20 h 30. Inscription avant le 15.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*

**OU**

**Dimanche 28**

## **RANDONNEE VTT « la montagne du Faucon » par Collobrières**

Randonnée VTT sur pistes de 4 heures 30, ↔ 16 km ↑↓ 540 m. Rendez-vous 9 heures 40, parking Midi-Multiples à Solliès-Pont (covoiturage possible à partir de Toulon). Prévoir pique-nique, casque et boisson.

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*

Animateur : Alain

## **MARS 2016**

☞ **Vend. 4 au dim.6**

## **RAQUETTES à NEIGE à La Cluse en Dévoluy - (COMPLET)**

☞ **Dimanche 13**

## **RANDONNEE VTT/RESTAURANT « Porquerolles »**

Randonnée pédestre ou VTT de 4 heures sur l'île de Porquerolles. Rendez-vous 8 heures 40, embarcadère de La Tour Fondue à Giens (départ traversée à 9 heures). Prévoir un chèque pour la caution du VTT : 20 €/vélo

Tarif comprenant la traversée A/R, location VTT et restaurant : + 12 ans = 39 €, - 12 ans = 33 €

**Inscription et règlement (chèque à l'ordre de La Godasse Joyeuse) avant le 21 février 2016.**

*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*

Animateur : Alain

☞ **Sam. 26 au lundi 27 (Pâques) : RAQUETTES à NEIGE (lieu non défini)**

Inscriptions jusqu'au 13 février dernier délai. Bien vouloir établir un chèque de 30 €/pers/sortie à la réservation. Merci pour votre compréhension.



**Joyeux anniversaire à Frédéric Masc. (11), Sébastien (12) et Nathalie Masc. (27)**

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €  
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : ( usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

**IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.**

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.